

CE PLI PEUT ETRE OUVERT POUR CONTROLE POSTAL

Deposé à Liege

COSEMANS HENRI
ON4CH
RUE DE LA POULE 20
4460 GRACE-HOLLOGNE

Revue mensuelle L.O.L.

ON5VL

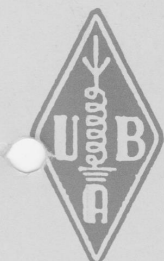
UNION BELGE des AMATEURS EMETTEURS

OCTOBRE 1994

REDACTEUR : Le Comité

RESPONSABLE : ON4DX Jacques Deldime
42 Avenue Jean Hans
4.030 GRIVEGNEE

SOMMAIRE : P.V réunion de section
Carte QSL spéciale
Grivegnée fête la Libération
A vendre.
Aménagement de la Chartreuse.
Etats américains.
Dxnews.
Carte du Monde: azimuth et distance



C O M I T E L . G . E .

Administration : -----	Président	Eloi Gillet	ON4KGL
	Secrétaire	Jacques Deldime	ON4DX
	Trésorier	Rene Peeters	ON6RO
Instruction : -----	Radio	Eloi Gillet	ON4KGL
	Télégraphie	Henri Cosemans	ON4CH
Emissions : -----	H.F. (F.D.)	Jacques Gillet	ON6IY
	V.H.F.	Jacques Gillet	ON6IY
	A.T.V.
	Numériques	Jean-Claude Renard	ON5TH
	LGEBBS	Jacques Roland	ON5NI
Accueil : -----	Shack	Henri Cosemans	ON4CH
	Matériel	Jacques Gillet	ON6IY
	Bibliothèque
	ONL	Eloi Gillet	ON4KGL
	QSL Manager	Janny Specia	ON5PO
	Public relat.	René Peeters	ON6RO
	Diplome D.V.L.	Henri Cosemans	ON4CH
Mensuel : -----	Rédacteur	Jacques Deldime	ON4DX
	Expédition	Jacques Deldime	ON4DX

MEMBRE D'HONNEUR de l'U.B.A. et admis d'office à toutes nos réunions Robert Vandeputte - ON4VL.

P R E S I D E N T P R O V I N C I A L : ON7BM tél.041/337740

Adresse du Shack : Station Radio-Amateur U.B.A.
----- Institut St Laurent
29, rue St Laurent
4000 LIEGE.

Compte section : 240 - 0203100 - 83
----- Mrs Peeters et Deldime
4141 LOUVEIGNE (SPRIMONT)

Compte ONOLG : 196 - 3667231 - 07
----- D. Naegels et A. Maassen
5241 Vinalmont.

Compte Packet : 001 - 2037222 - 07
----- E.B.P.R.N. - U.B.A.
87, Av. des Chèvrefeuilles
4121 Neupré.

QSO de section : le LUNDI à 21 heures sur 145.450 MHz
=====

VENEZ NOUS RENDRE VISITE DES 14 HEURES
TOUS LES SAMEDIS

Réunion de section du 14.09.1994.

Présents : ONL1081, ONL9521

ON1JU, ON1KNW, ON1KZD, ON1LRG, ON1LSJ
 ON4BH, ON4CA, ON4CH, ON4CV, ON4DX, ON4FP, ON4FQ, ON4KAL,
 ON4KGL, ON4KGP, ON4KJE, ON4KU, ON4NL, ON4VL, ON4YS
 ON5CJ, ON5PO, ON5RY, ON5TH
 ON6AC, ON6IY, ON6PM, ON6QP, ON6RO, ON6TJ
 ON7AP, ON7TP.

Excusés :

Invités : ON5LJ, Yvan et xyl, J-Cl. Spadin

La réunion commence vers 20 h.

Eloi, ON4KGL, souhaite une bonne soirée à tous les oms présents.

Le Président souligne la présence d'un important groupe ATV qui est venu suite aux précédentes déclarations et remarques d'Eloi.

Si c'est le cas notre Président regrette de ne pas avoir parlé plus tôt pour avoir le plaisir de rencontrer les amis de la cellule ATV.

Eloi signale la réussite aux examens de Eric qui devient donc ON4KJE et de Pietro qui devient ON4KCP.

Faire attention que désormais il n'est plus nécessaire de faire de communication à l'IBPT pour une modification de matériel homologué.

En ce qui concerne une réalisation il suffit d'envoyer le schéma.

Scission de l'UBA, on en reparle, depuis la mise en place après le Congrès, des nouveaux Administrateurs. Ce projet pourtant refusé par 6 voix contre 5.

Malgré ce rejet 5 Administrateurs néerlandophones ont CREE une partie néerlandophone, une fédéralisation de l'UBA, ce qui a obligé notre Président national ON4WF, Gaston de répartir les tâches au sein du Conseil d'Administration, et par conséquent de suspendre de leur fonction les 5 administrateurs en question.

De plus certains de ces responsables ont dissous les Commission H.F. et VHF, de leur propre chef, puisqu'il n'obtenaient pas gain de cause.

Donc désignation de nouveaux responsables par le Président national ON4WF. Ainsi ON7LX est responsable du H.F. et ON5TH est responsable VHF.

Voir note du Président dans le prochain CQ-QSO de septembre.

Le samedi qui suit il y aura réunion à Bruxelles des Présidents de section et des Présidents provinciaux sur le fait de savoir s'il est opportun d'organiser un sondage d'opinion sur l'avenir de l'UBA.

Feuilleton à suivre...

Eloi fait alors part d'une lettre reçue le matin de ON6DP qui signale que les promesses en ce qui concerne les cavités pour le relais UHF se sont évanouies.

Informations sont prises aux USA - voir coût...

Est alors discuté le problème ATV et les divers points de vue sont mis en présence .

Equipe Cousteau - Pétition
75809 Paris Cedex 17
France

OP : MARC

QTH : NANCY MULHOUSE (68)

OC : JN 37 MX

TO RADIO
ON1 KZD

DATE	UTC	MODE	MHZ/BAND	R	S	T	QSO N°
30/10/93	10H3	USB	144.330	5	9		096

PSEQ TNX Q QSL DIRECT OR VIA BUREAU FSRW E THANKS FOR NICE QSO HPE CUAGN, VY 73'S

REMARKS Merci cher Georges pour ce sympathique contact 73

DROITS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Article 1 - Les générations futures ont droit à une Terre indemne et non contaminée ; elles ont le droit de jouir de cette Terre qui est le support de l'histoire de l'humanité, de la culture et des liens sociaux assurés par l'appartenance à la grande famille humaine de chaque génération et de chaque individu.
- Article 2 - Chaque génération, recevant en héritage partiel le domaine Terre, a un devoir d'administration vis-à-vis des générations futures ; elle doit empêcher toute altération irréversible à la vie sur Terre, ainsi qu'à la liberté et à la dignité de l'homme.
- Article 3 - Chaque génération a donc pour responsabilité essentielle, afin de préserver les droits des générations futures, de surveiller de façon attentive et constante les conséquences du progrès technique susceptibles de nuire à la vie sur Terre, aux équilibres naturels et à l'évolution de l'humanité.
- Article 4 - Les mesures appropriées seront prises dans tous les secteurs, y compris l'enseignement, la recherche et la législation, pour garantir ces droits et veiller à ce qu'ils ne soient pas sacrifiés à des impératifs de facilité ou de convenance immédiate.
- Article 5 - Les gouvernements, les organisations non-gouvernementales et les individus sont donc appelés à mettre en œuvre ces principes en faisant preuve d'imagination, comme s'ils se trouvaient face à ces générations futures dont nous voulons définir et défendre les droits.

OCS ham 6 édition 94.65.39.05



PETITION POUR LES DROITS DES GENERATIONS FUTURES

En signant la pétition de l'Equipe Cousteau, je demande aux chefs d'Etats du monde entier d'exercer toute leur influence pour que la Déclaration des droits des générations futures soit prise en compte par les Nations Unies.

NOM (en majuscules)	ADRESSE	SIGNATURE

Date de clôture de la campagne : Septembre 1994

A prix coûtant

Grivegnée fête la Libération en contactant des vétérans du monde entier par un réseau de radioamateurs

Grivegnée a été libérée le 9 septembre. Ce vendredi 9 — jour anniversaire de cette libération —, l'association momentanée constituée pour fêter ce 50^e dressera chapiteau et invitera les habitants à se souvenir de la fin de la guerre tout autant qu'à se réjouir des cinquante ans de paix que nous avons pu vivre grâce à ceux qui ont combattu pour elle.

Adresse du jour: avenue de la Paix, à Grivegnée.

● Programme de cette journée qui se veut essentiellement réjouissances dans l'esprit de l'époque: 18 h 30,

partie protocolaire avec la participation de la chorale Sainte-Cécile. 19 h 30: lâcher de ballons qui sont vendus au prix de 5.000 F et auxquels seront accrochés des messages d'espoir et de paix. La raison de ce prix élevé: les sommes ainsi récoltées seront versées au bénéficiaire de cette opération: l'Association contre le cancer. 20 h: Glenn Miller Band from Liège.

L'originalité de ce programme consiste incontestablement en une liaison radio avec des vétérans du monde entier par un réseau de radio-

amateurs et qui commencera à 19 h 30. Tout dépendra des conditions barométriques, mais d'ores-et-déjà et via les journaux des radioamateurs, les vétérans sont prévenus qu'on tentera de les joindre. A suivre.

● Par ailleurs, un tournoi de tennis, celui du 50^e anniversaire de la libération de Liège, sera disputé les jours des 9, 10 et 11. Sa particularité: les joueurs auront au moins 50 ans, les joueuses 40 ans.

● Dans le cadre des journées du patrimoine, le fort de

la Chartreuse sera ouvert de 8 h 30 à 20 h. Visites à 9 h 30, 13 h 30 et 16 h et expositions sur les thèmes de la fortification, de la libération de Liège, de la bataille des Ardennes et de la mine de la Chartreuse.

Une organisation de l'association des commerçants de Robertmont-Péville-Bellefleur ASBL, La Chartreuse ASBL, La Ferme des enfants ASBL, FNC Grivegnée, Parc des Oblats ASBL. Avec la participation du Commerce liégeois et sous le patronage de la Ville de Liège.

A VENDRE.

- Chez ON5CJ - Edmond

- a) Ampli Hi Fi Sansui : AU 2200 - 2 x 15 W pour 3000 F.
- b) 4 way speaker system ACIKO ASP 3507 - 4 Ohms - 40 W état neuf 1000 F

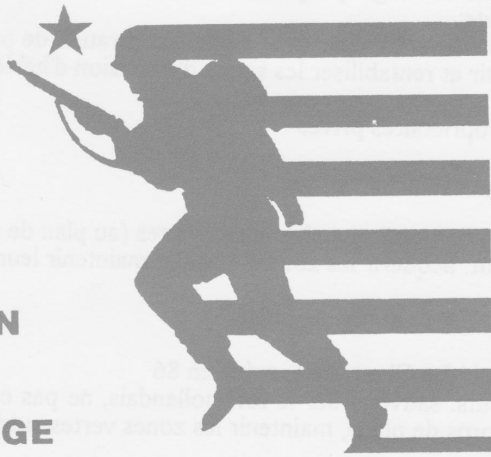
Prix à discuter - Tél : 43.63.30

- Suite au décès de Louis Destruvaux - ON4LO

- a) Antenne Cuscraft R 5 half wave
- b) Antenne horizontale
- c) Balun multi-bandes
- d) Protection foudre CA 35 R

Contacteur Madame L. Destruvaux
 Neufmoulin, 10
 4987 Chevron
 Tél : 086/43.37.21

**LIBÉRATION
 DE LA
 VILLE DE LIÈGE**



PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU SITE DE LA CHARTREUSE

Première partie: introduction

I. Présentation du site

L'état actuel du site de la Chartreuse (milieu semi-naturel urbain) s'explique par l'histoire. Propriété des chartreux tout d'abord, ensuite de petits propriétaires privés, une grande partie fut expropriée par les Hollandais en 1817 pour construire un fort faisant face à celui de la Citadelle. Après 1830, le fort devint propriété de l'Etat belge et il fut transformé en caserne en 1891.

Le reste du site avait appartenu à un politicien français avant devenir le parc d'un casino (actuel parc des Oblats) qui à la fin du siècle dernier eut son heure de gloire.

Depuis la désaffectation de la caserne et même avant pour le parc des Oblats, il est devenu un lieu de promenade, ou de jeux pour les enfants.

II. Philosophie du plan d'aménagement

Conserver et affirmer les dominantes historiques (fort et remparts) et naturelles (milieu semi-naturel) de la colline en créant un parc diversifié, avec des infrastructures d'accueil et de circulation, dans le respect du caractère propre du site et de son développement durable.

III. Mai 93 - Acteurs et intérêts en présence

A. Propriétaires

Défense Nationale: propriétaire de l'ex-domaine militaire (29Ha)

But:

vendre son bien en une fois au meilleur prix

Ville de Liège: propriétaire du Parc des Oblats (3 Ha) et de la "cuvette" (3 Ha)

Buts:

conserver au parc des Oblats son caractère de parc naturel ouvert au public
lotir et rentabiliser les zones d'extension d'habitat (moyennement schéma directeur)

Propriétaires privés

B. Futurs acquéreurs

Région wallonne: les zones vertes (au plan de secteur)

But: acquérir les zones vertes et maintenir leur caractère semi-naturel

C. Associations de terrain

Asbl La Chartreuse, créée en 86

Buts: sauvegarder le fort hollandais, ne pas construire dans le périmètre du fort, y compris le corps de place, maintenir les zones vertes autour du fort

Asbl Parc des Oblats, créée en 88

Buts: surtout maintenir le caractère semi-naturel du site tout en sauvant le fort hollandais, restauration de l'arvô (voie d'accès pédestre par le nord-est)

D. Autres associations intéressées

Associations de protection de la nature, comme Education-Environnement, Etudes et Environnement, Aves et son groupe Raïgne, WWF

Buts:

même objectif que la Région wallonne en général en particulier:

WWF, Aves, Etudes et Environnement, Education-Environnement: aménager certaines galeries du fort en lieu hibernation pour chauves-souris - obtenir pour la réserve éducative une convention à long terme, éventuellement l'étendre au parc des Oblats

Aves-Raïgne: préserver le lieu de reproduction des crapauds alytes et calamites (bassin d'orage aménagé dans le corps de place)

IV. Mai 93 - Situation juridique

A. Plan de secteur

B. Classement du 31.10.91

C. Convention établissant une réserve éducative (la "cuvette")

V. Développement durable

Appliquée à la Chartreuse, ce concept signifie que la protection des espaces verts doit s'organiser à un niveau local, dans le cadre d'un partenariat réunissant tous les acteurs concernés.

Cette concertation doit permettre de trouver une solution globale pour la préservation du site qui tienne compte de ses différents aspects: maintien de la biodiversité, sauvegarde du patrimoine historique et paysager, centre d'activités communautaires (ou plus simplement lieu de promenade).

En effet, protéger les seuls espaces verts, c'est déjà un résultat, mais que deviendront ces quelques hectares au milieu d'un site dégradé ou urbanisé?

Etablir un plan d'ensemble tous ensemble, c'est mieux et plus durable.

En confier la gestion à un organe permanent composé des différents partenaires actifs est le seul moyen qui permette de mettre en place cette concertation nécessaire pour assurer au site de la Chartreuse un avenir compatible avec le développement socio-économique de la collectivité.

Deuxième partie: projet d'aménagement

I. Monuments et Bastion des fusillés

Maintien et entretien

Demande de subsides à la RW pour le 1/21 de Ligne qui doit être restauré

II. Zones vertes

1. Accès au public

Réorganisation du réseau de promenades en fonction du plan d'aménagement (ex: création de nouveaux itinéraires vers le fort)

2. Végétation

a) Milieux ouverts: (cuvette p.ex): entretien par déboisement et fauchage saisonnier afin de conserver ces espaces dans leur état actuel (gestion RW)

b) Parties boisées: entretien des sentiers plus travaux nécessaires à la sécurité des promeneurs (gestion RW)

3. Information au public

Voir l'action menée par Education et Environnement

4. Bâtiments (hangars métalliques, dépôts de munitions)

Démolition et reprofilage du terrain, avec restauration du couvert végétal

III. Fort

1. Poterne d'entrée: remise du fronton en son état d'origine (plus démolition des actuels corps de garde)

2. Corps de caserne

Seuls les rez-de-chaussée et premier étage seront occupés, les étages supérieurs rasés pour laisser place à une terrasse panoramique.

a) Bloc 8: à vocation culturelle - exposition, musée, locaux asbl, ateliers théâtre, cinéma, peinture (chambres Wellington à conserver)

b) Bloc 9: salles pour séminaires, hotel, brasserie, restaurant (secteur Horeca)

Locaux techniques (électricité, eau, gaz, téléphone)

c) Bloc 10: à vocation sociale - salles de réunion pour mouvements de jeunesse, club de pensionnés et autres (ex. modélisme, arts martiaux)

3. Cachots

A gérer par une association à vocation historique dont le rôle est de faire visiter ceux-ci ainsi que le reste du fort

4. Poudrières

A aménager en salles polyvalentes

5. Manèges

A louer en tant que tel (pour cercle équestre ou d'hippothérapie)

Devant: carrière

6. Maison Lambinon

Bureaux du comité de gestion du site - poste de surveillance - infirmerie - appartement du gardien

7. Hangar aux affûts ("vieille ferme")

Stockage du matériel d'entretien - chenil - ferme d'animaux pour enfants, et son enclos dans le bastion 4

8. Corps de place

A vocation sportive non payante du genre terrains de tennis en dur (non vandalisables) et terrains polyvalents pour minifoot, volleyball, basketball, handball, plus petite plaine de jeux (le tout non vandalisable)

Bassin d'orage: milieu aquatique pour les crapauds à réinstaller

9. Remparts

Parcours Vita, parcours VTT

10. Bastion 1 (fusillés)

Même gestion que les cachots

11. Poterne DL1 (demi-lune) (central téléphonique) et poterne DL3 (bunker)

Même gestion que les cachots

12. Poternes DL2, B2 (bastion) et DL5

A maintenir en l'état

13. Poternes B3 et DL4

A ouvrir en passage l'une vers plaine de Péville, l'autre vers la cuvette, avec installation d'une passerelle pour le chemin périphérique de la cuvette. Ces passages s'intégrant dans les itinéraires de promenade dont il est question au point II 1

14. Bastion 4 (laboratoire des poudres)

Laisser cet endroit en l'état (sauf défrichage) afin de permettre une reconstruction éventuelle du laboratoire des poudres. Enclos pour les animaux de la ferme pour enfants.

IV. Glacis DL1 (paires bétonnées)

Parking

V. Plan des affectations

Un avant-projet divise le site en 6 zones (voir plan n°1: Plan des affectations. Avant-projet). (Sur commande au siège social. Tél. 67.41.61)

Zone 1 (vert foncé) - espaces verts non aménageables : voir ci-dessus point II

Zone 2 (vert clair) - espaces verts aménageables: point II, III 7, 9, 10, 13 et 14

Zone 3 (gris bleu) - espaces loisirs: point III 5, 6 et 8

Zone 4 (bleu) - partie historique: point III 1, 2, 3, 4, 11 et 12

Zone 5 (rouge) - espace habitation: maisons unifamiliales ou petits appartements, maisons pour personnes âgées avec services; voirie en zone 30

Zone 6 (jaune) - parkings

Troisième partie: volet administratif

I. Structure juridique

"Fondation Chartreuse" dans un premier temps sous forme d'asbl, ultérieurement sous forme d'établissement d'utilité publique (loi 27.06.21), rassemblant les différents acteurs mais exclusivement composée de personnes morales, de droit public ou de droit privé, et d'associations de fait (genre Fraternelles)

But: devenir propriétaire du site, et/ou associer les propriétaires, créer un organe de gestion mixte (professionnel-bénévole), établir un cahier des charges pour l'ensemble du site

II. Montage financier

1. Achat

Première opération: la Fondation acquiert tout le domaine militaire.

Deuxième opération: la Fondation vend à la Région wallonne les zones vertes (sauf la zone à modifier au plan de secteur) avec un cahier des charges à respecter.

Troisième opération: la Fondation vend à un promoteur les surfaces bâtissables, avec cahier des charges.

Ces trois opérations se dérouleront dans une même phase: un seul acte chez le notaire (volet fiscal: achat avec déclaration de command aux conditions de l'article 159 1° du code des droits d'enregistrement).

Les sommes dégagées lors des opérations 2 et 3 permettront à la Fondation de régler partiellement l'opération 1 ainsi que financer certains travaux de rénovation à réaliser dans l'immédiat (remparts, maison Lambinon) et les travaux de commodités (eau, gaz, électricité, égouttage.

2. Gestion (notamment remise en état des bâtiments)

Au moyen des fonds provenant:

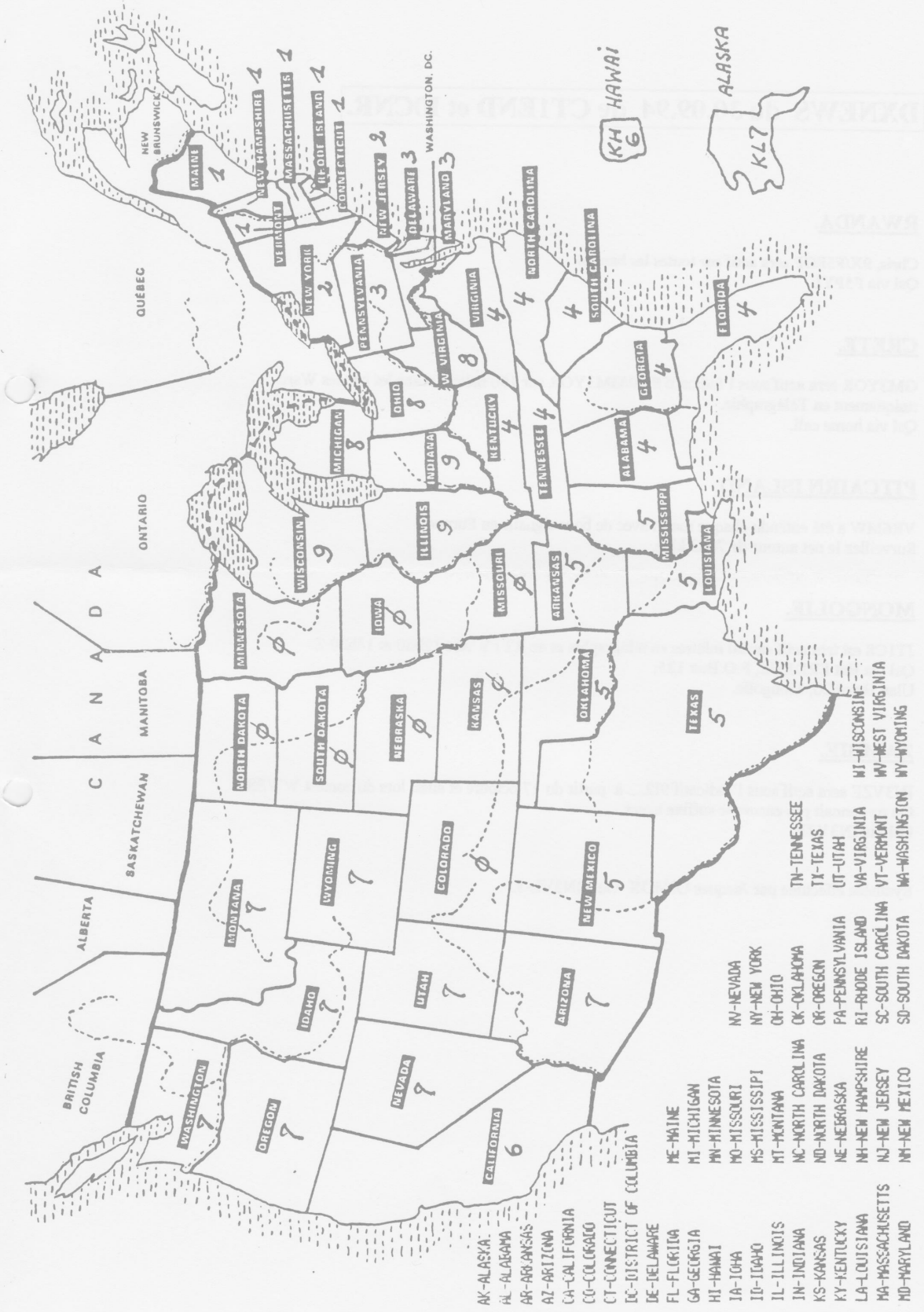
- des locataires sous forme d'avance sur loyer
- d'un sponsoring
- d'une collecte de fonds
- de subsides (créer une commission chargée d'établir les demandes à introduire et les dossiers à rentrer)
- de manifestations payantes
- autres

Projet réalisé par P. MICHAUX et M. SNYERS pour les asbl "La Chartreuse" et "Parc des Oblats"

Coordination: Rue de la Mutualité 8, 4030 GRIVEGNEE

Tél: 041/67.41.61

Fax: 041/66.06.79



DXNEWS du 30.09.94 de CT1END et IOCNR.

RWANDA.

Chris, 9X/FSPGP sera actif sur toutes les bandes.
Qsl via F5PYL.

CRETE.

GM3YOR sera actif sous l'indicatif SV9/GM3YOR sur 160 mètres et sur les bandes Warc
uniquement en Télégraphie.
Qsl via home call.

PITCAIRN ISLAND.

VR6MW a été entendu chaque matin avec de bons signaux en Europe.
Surveillez le net autour de 7083 kHz.

MONGOLIE.

JT1CS est très actif sur 20 mètres en télégraphie et en RTTY vers 12h30 et 14h30 Z.
Qsl via Bat ERDENE, P.O.Box 125,
Ulan Bator 20, Mongolie.

ZAMBIE.

IN3VZE sera actif sous l'indicatif 9I2.... à partir du 17 octobre et aussi lors du contest WWSSB.
On ne connaît pas encore le suffixe exact.
Qsl via IN3VZE.

Synthèse effectuée par Jacques ON4DX via ON5VL-5.



UNION BELGE DES AMATEURS-EMETTEURS (A S B L)

*Ceci est notre dernière édition du fascicule d'information des cadres.
Le but de ce fascicule est d'informer les cadres wallons de l'U.B.A. des derniers événements qui ont agité notre association.*

*Christiane Picard, administrateur
ex-Responsable de l'information des cadres
Robert Cornu, administrateur
ex-Responsable des relations avec l'I.B.P.T.*

Vous êtes sensé, le 17 septembre prochain, vous prononcer sur l'opportunité d'un sondage d'opinion.

Ainsi donc, notre président se demande s'il est opportun de s'enquérir de l'opinion des membres. Voilà qui est bien typique de ce qu'est devenue l'U.B.A. ces derniers mois !

Tout aussi typique est le fait que vous n'avez reçu qu'une information fragmentaire et fort unilatérale des événements qui ont eu lieu avant, pendant et, surtout, après l'Assemblée Générale de Ciney.

Nous avons par conséquent estimé qu'au nom des membres wallons qui nous ont accordé leur voix lors des dernières élections, nous avons le devoir de compléter autant que possible l'information de leurs cadres.

Tout a commencé le 19 juin 1993 ...

Bien qu'il en ait été longuement question lors de l'AG de Ciney, nous rappellerons que lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Bruxelles, le 19 juin de l'année passée, une quinzaine de membres de BXE ont trouvé opportun de saboter cette AGE (1).

Du coup une poignée de Bruxellois se découvrent un nouveau hobby : **f...tre la m...e à l'U.B.A.!**

Ils ont trouvé un moyen de tout premier choix, un procédé typiquement belge : susciter des troubles communautaires.

Il faut dire que le moment est propice. Rappelons que le conseil de l'U.B.A. se penche depuis des années sur un projet de fédéralisation de notre association. Le but est, d'une part, d'obtenir à nouveau la reconnaissance, et si possible les subsides, de la communauté flamande et d'autre part de veiller à préserver la reconnaissance de la communauté française dont jouit encore l'U.B.A.

Hans Welens, ON6WQ, s'est longtemps penché sur le problème et a dégagé en son temps une solution que le conseil a approuvée mais qui n'en a pas moins jamais été mise en pratique. Hans, qui a été appelé à une fonction dans le cadre de l'IARU (2), s'est retiré du conseil et c'est Jan Galicia, ON6JG qui a repris cette tâche.

A un moment donné, ON6JG soumet au conseil et aux cadres flamands de l'U.B.A. trois projets différents pour une restructuration de notre association.

ON4KIT se charge de traduire le document afin que le vice-président francophone puisse le soumettre aux cadres francophones.

Le conseil se propose de demander l'avis des cadres de l'U.B.A. lors de réunions prévues pour les cadres flamands à Malines le 8 janvier 1994 et les cadres francophones à Belgrade, le 15 janvier 1994.

Tout le monde est cependant pris de vitesse par un personnage, manifestement mal intentionné, qui se met en devoir de propager le texte néerlandais, sans les schémas explicatifs, par "packet radio".

Le texte, qui était déjà passablement hermétique pour des

néerlandophones qui ne se passionneraient pas particulièrement pour le sujet, provoque un tollé général du côté francophone.

C'est du moins ainsi que, dans un premier temps, le perçoit le conseil d'administration, car à l'analyse, le document ne semble rencontrer en Wallonie que fort peu d'intérêt et ce sont, une fois de plus, certains Bruxellois qui font le plus de bruit.

La fameuse poignée de Bruxellois boit évidemment du petit lait et se met à faire circuler une liste de signatures pour demander l'exclusion du vice-président néerlandophone Jan Galicia.

André Dessy, ON1KWX, le vice-président francophone estime qu'il vaut mieux ne pas insister pour l'instant et se propose d'attendre que l'atmosphère devienne plus sereine avant de présenter les différentes propositions de restructuration aux cadres francophones.

Les "grands électeurs" contre les petits dictateurs...

Viennent le mois de janvier et les réunions d'information des cadres. Les cadres francophones n'ont donc reçu aucune explication relative aux différents projets de restructuration et il n'aurait par conséquent aucun sens de leur demander leur avis à ce sujet.

Dans le cadre du parallélisme, que tous les membres du conseil souhaitent entre flamands et francophones, il ne sied pas de traiter ce sujet en présence des seuls cadres flamands.

A défaut de restructuration, le conseil propose donc comme sujet de discussion, l'I.B.P.T., la commission des relais, ... et le projet dit "des grands électeurs".

Et c'est là que nous entrons dans le vif du sujet : rappelons que le projet des grands électeurs consiste à donner aux présidents de section un nombre de voix aux Assemblées Générales qui serait proportionnel au nombre de membre de leur section.

Ce n'est pas seulement pour compenser le manque de sujets de discussion que le Conseil entame le sujet : après le sabotage de l'AGE et l'agressive campagne de dénigrement que mènent à ce moment les Bruxellois, tant par le biais de circulaires que sur le "packet radio", il est

(1) Ils voulaient ainsi forcer le conseil d'administration à accepter la mise en service du relais 70 cm de BXE (le 5e relais 70 cm dans la région bruxelloise!).

(2) Hans est le président de STARS : Support To the Amateur Radio Service. Le but de cette organisme est de créer des associations de radioamateurs dans tous les pays du monde et de faire en sorte que les administrations de ces pays, qui disposent tous d'une voix à l'I.T.U., soutiennent le radioamateurisme lors des conférences mondiales où il est question, entre autres, d'allocation de fréquences.

clair pour le Conseil qu'il faut absolument doter l'U.B.A. des moyens de préserver ses structures démocratiques.

En effet, si le projet dit "des grands électeurs" était adopté, ce serait la fin des AG où une poignée de brailleurs irresponsables, de quelque bord qu'ils soient, pourraient saboter le fonctionnement de notre association. En bref, ce seraient les présidents de section qui, en toute connaissance de cause, prendraient les décisions engageant l'avenir de l'association au nom des membres qui les ont démocratiquement élus.

Le 8 janvier donc, une importante majorité des cadres flamands se prononcent en faveur du principe "des grands électeurs", tout en demandant que le projet fasse, bien sûr, l'objet d'une vaste discussion.

Le putch de Belgrade...

Le 15 janvier, à Belgrade, ceux d'entre vous qui étaient présents ont pu constater avec stupéfaction comment une poignée de Bruxellois ont pris toute l'assemblée en otage, comment les rapports des groupes de travail ont été rédigés d'une façon tout à fait tendancieuse et comment ceux qui s'opposaient à ces agissements se sont fait rudoyer. Le rapport final ne reflétait en rien l'opinion des cadres wallons : il ne donnait que le seul point de vue de quelques énerguemènes venus de la capitale pour imposer leurs vues aux wallons.

Rappelons que le Président de l'U.B.A. avait eu la malencontreuse idée (ou se doutait-il de ce qui allait arriver ?) de ne pas assister à cette réunion, pourtant d'une importance capitale pour notre association. Il avait, en effet, préféré revêtir son fameux smoking blanc et se rendre à l'intronisation du président du R.S.G.B., notre association-soeur britannique.

Le Président entreprit néanmoins de rédiger un rapport qui serait une récapitulation des deux réunions. Comme il fallait s'y attendre, ce rapport ne put satisfaire aucune des parties. Des Bruxellois - toujours la même poignée d'énerguemènes - se mirent à clamer bien haut que les statuts de l'U.B.A. contrevenaient aux dispositions légales, que les AGE étaient entachés d'irrégularité (un comble!) et qu'ils se préparaient à bloquer le fonctionnement de l'U.B.A. pendant des années.

Le Conseil décide alors de prendre les choses sérieusement en main et

de commencer par une "toilette" complète des statuts, sans toutefois toucher le moins du monde à la structure actuelle de l'association.

Le putch de Ciney...

Lors de l'AG de Ciney, les Bruxellois, toujours eux, clament bien haut qu'ils n'ont pas la moindre intention d'approuver, ni ce jour-là ni aucun autre, les textes des statuts, même si ceux-ci ne changent en rien ni la structure, ni le fonctionnement de l'association.

De plus, grâce à une campagne électorale agressive au cours de laquelle les plus basses calomnies n'ont pas fait défaut, les Bruxellois ont réussi à évincer le vice-président francophone et un autre candidat wallon très prometteur, remportant deux mandats d'administrateur supplémentaires pour la capitale.

Ce qui plus est, le savoir-faire dont ils font preuve en matière de "campagne de calomnie électorale" et surtout les alliés objectifs sur lesquels ils peuvent compter laissent présager que le clivage entre les deux parties du pays et le déséquilibre entre les représentations seront encore plus prononcés après les prochaines élections.

Aussi, quelques administrateurs sentent le besoin de se concerter et de faire front. En effet, il n'est pas pensable que l'on laisse d'aucuns paralyser ainsi, simplement pour le plaisir de faire la m..., une association de 4.000 membres qui, de plus, est investie d'une tâche engageant l'avenir du radioamateurisme en Belgique.

De surcroît, les cadres flamands se sont, répétons-le, prononcés pour une restructuration de l'association et il y a

fort à parier que de ce côté, on ne tolérera pas que cette volonté clairement exprimée reste lettre morte. La réaction violente au résumé lénifiant que le Président avait rédigé après les réunions de janvier ne laissait aucun doute à ce sujet.

Court-circuit pour putchistes...

L'idée est reprise par quelques administrateurs de mettre fin aux tergiversations et de créer sans attendre, **au sein même de l'U.B.A.**, des associations régionales.

Ces associations régionales, auxquelles les membres s'affilieraient directement, se chargeraient de dispenser aux membres tous les services

Demander des subsides à notre époque...

... quelle indécence !

Eh bien non, non et non !!!

Les autorités ont bien raison de mettre des fonds à la disposition d'associations telles que la nôtre, malgré le délabrement de la situation économique.

Et nous, nous n'avons pas à rougir de consacrer ces fonds à des cours ou à toutes autres activités destinés à susciter des vocations chez les jeunes, à les écarter des tentations de la rue, à rompre l'isolement d'un chômeur, à lui faire découvrir un hobby qui lui donnera le courage de ne pas s'enfermer dans l'inaction, à parfaire la formation d'un adulte qui met sa station et son savoir à la disposition de la population en cas d'urgence.

A tout seigneur, tout honneur :

Gaston Bertels, ON4WF

Notre président national.

Honnête homme, malgré le nombre appréciable de boulettes qu'il accumule ces derniers temps, il a beaucoup fait pour l'U.B.A.

Même dans des conditions difficiles, quand les membres de sa propre section (BXE) tiraient à boulets rouges sur lui, il avait opté pour le bien général plutôt que pour le camp des Bruxellois bornés et arrogants.

On ne peut lui reprocher que de ne pas avoir persévéré dans cette voie.

Tant que nous en sommes aux Bruxellois, restons-y

Pierre Cornelis, ON7PC

La preuve vivante qu'il suffit d'un indicatif "connu" pour être élu administrateur à l'U.B.A.

Profite des facilités que lui offre la RTBF et des largesses de son service social pour se faire un nom dans le monde du "packet radio". Tant mieux si d'autres amateurs peuvent également en profiter. Nombreux sont cependant ceux qui se sont déjà aperçus de son tempérament dictatorial, de ses tendances à la surdité sélective et de son penchant à "tirer la prise" dès que les événements ne prennent pas la tournure qu'il souhaite. Vous êtes prévenus : munissez-vous d'un groupe électrogène.

Jacques Debouche, ON500

La preuve vivante que l'on peut devenir administrateur à l'U.B.A. sans jamais avoir bougé le petit doigt pour elle.

Notez bien qu'il va se rattraper : c'est lui qui a écopé de la rédaction de la revue de l'association.

Ceux qui étaient à l'AG de Ciney l'ont vu secouer un CQ-QSO comme s'il s'agissait d'un vulgaire petit livre rouge (ou vert, c'est comme vous voulez...) en prétendant qu'il fallait réduire le prix de cette feuille. Porté par les aboiements des autres Bruxellois (il n'y avait que le vrai chien qui savait se tenir) il en remettait, ne se doutant pas que la rédaction avait préparé un petit document à ce sujet. C'est à lui de faire mieux maintenant : on lui souhaite bonne chance, mais on l'attend au pied du mur.

Êtes-vous sûr de connaître votre conseil d'administration ?

Qu'en est-il du VRB ?

Comme vous avez pu le lire ci-contre, cinq radioamateurs ont pris l'engagement de rompre le carcan dans lequel certains veulent enfermer le radioamateurisme en Belgique. Ils refusent d'abandonner l'association à quelques âmes nostalgiques qui veulent à tout prix maintenir les structures du passé et aux aventuriers qui profitent de cet immobilisme pour asseoir leur autorité et détourner l'association et ses moyens au seul profit de leur vision étriquée de l'amateurisme.

Les protagonistes du VRB veulent résolument ouvrir l'association à tous ceux qui s'intéressent à la radio, en particulier aux jeunes, et oeuvrer pour obtenir la reconnaissance de la communauté flamande et par là les moyens de dispenser à ceux qui le désirent des cours de qualité.

Ils sont en effet conscients du fait que les membres qui le restent, ce sont ceux que l'association a aidé à conquérir leur licence.

que peut offrir l'U.B.A., à l'exception des services qui resteraient purement nationaux, tels l'affiliation à l'I.A.R.U., la représentation auprès de l'I.B.P.T., tant que celui-ci restera national, éventuellement le service QSL, etc.

Un tel système aurait l'avantage que chaque partie du pays choisirait ses propres administrateurs, déterminerait sa propre structure, définirait indépendamment le statut de ses membres, tant licenciés que ONL, etc. De plus, ainsi on pourrait enfin se conformer aux souhaits, tant de la communauté française que de la communauté flamande, de présenter deux comptabilités distinctes.

C'est à la réalisation de ce plan en région flamande que Jan Galicia (ON6JG), vice-président néerlandophone, ainsi que Walter Empsten (ON4ZN), Robert Cornu (ON6IS) et Christiane Picard (ON4KIT) s'engagent dès le mois de juin dernier. Hans Welens (ON6WQ), qui avait été le premier à lancer cette idée, s'est joint à eux.

Par contre, ils ont vainement fait appel à trois administrateurs flamands qui ne se sentent plus le courage d'aller à l'encontre des événements.

Pour bien montrer que leur démarche ne présente aucun caractère hostile à l'U.B.A., les protagonistes de l'association régionale flamande se proposent de lui donner le nom de V.R.B. (Vlaamse Radioamateur Bond) qui, souvenez-vous, était une des associations constituantes de l'U.B.A.

La première démarche qu'entreprennent les quatre administrateurs concernés est, bien sûr, de soumettre leur projet au conseil d'administration de l'U.B.A.

Malgré toutes les explications et les garanties nécessaires, l'idée même de discuter du projet est rejetée par six administrateurs contre cinq.

Vous lisez bien : cinq, en effet, un ultime sursaut d'énergie a poussé Etienne David, ON5IA, responsable de l'administration des membres, à voter en faveur de l'opposition aux Bruxellois. Par la suite, il se hâtera cependant à rentrer dans le rang.

Dans le stade actuel, les cinq fondateurs ont signé une convention qui les lie, mais qui ne lie qu'eux-mêmes. Ils n'ont fait qu'exercer un des droits fondamentaux ayant cours dans les pays civilisés : le droit de s'associer.

Les statuts du VRB n'étant pas parus au Moniteur, cette association n'a même pas valeur légale à l'encontre de tiers ! Le moins qu'on puisse dire est que la réaction de panique des 7 administrateurs envers leurs quatre confrères est donc injustifiée.

Rappelons encore une fois que les statuts du VRB en cours de constitution prévoient que cette association n'envisage de fonctionner que sous le couvert de l'U.B.A. nationale. Les statuts stipulent d'ailleurs explicitement que les futurs membres du VRB seront automatiquement membres de l'U.B.A. nationale, tout comme les membres de l'U.B.A. sont tous des membres de l'I.A.R.U.

La vengeance des putchistes...

La suite constitue un récit peu ragoûtant.

Les trois administrateurs bruxellois décident sur le champ qu'ils auront la peau des "dissidents".

Il y a de cela plusieurs indices. Le plus évident est le fait que le Président ne transmet plus à ON6IS, qui est cependant toujours l'administrateur compétent en la matière, les documents que l'I.B.P.T. diffuse vers le début du mois de juillet concernant le contrôle des appareils des amateurs.

Il ne manque plus qu'un prétexte pour pouvoir passer aux actes. C'est ON5IE, le CM de HOB qui va le leur fournir. Lors d'une réunion de section, Hans Welens, ON6WQ, expose en grandes lignes les événements que vous venez de lire. Dans le feu de l'action il déclare, entre autres choses, que le VRB a été fondé (Vous pourrez lire ci-dessus ce qui en est réellement).

Cet exposé est enregistré sur vidéo par un amateur et retransmis en ATV. ON5IE (3) voit le parti qu'il peut tirer de ce fait et en informe aussitôt le Président. Celui-ci dépêche dare-dare ON7PC chez l'amateur en question pour obtenir une copie de l'enregistrement.

Dans son impatience d'en découdre, notre Gaston national commet une nouvelle série de gaffes : il convoque (par lettre recommandée) une

(3) Le CM de HOB a tout lieu de se féliciter de cette nouvelle gaffe de Gaston (ON4WF). En effet, alors que sa section, dont on ne sait plus très bien si elle appartient au VVRA ou à l'UBA, a risqué à plus d'une reprise d'être dissoute suite à une série d'esclandres et d'affirmations calomnieuses parues dans la revue de section et dont surtout notre président national a fait les frais. Comme récompense pour sa délation, il a enfin remporté la nomination de ATV-manager qu'il convoitait depuis longtemps et que Gaston avait cependant juré de lui refuser à tout jamais.

Guy Marchal, ON5FM

Content de voir qu'il reste quand même un administrateur wallon.

Notez bien qu'à peine quelques jours après l'AG, il déclarait à une réunion DM-CM à Mons que les "petits nouveaux" (entendez administrateurs) étaient bien sympathiques.

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est le syndrome de Stockholm : c'est la tendance qu'ont les otages à se prendre de sympathie pour ceux qui les ont réduits à cet état.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet : consulter ON5FM.

Lucien Vercurysse, ON4KE

Brave et honnête homme, travaille pour l'U.B.A. depuis une éternité.

A établi naguère le plan comptable de l'association et donnerait sa vie (et hélas aussi celle de tous les autres membres de l'U.B.A.) pour que l'on n'y change pas un iota.

Vu les risques que certains trouble-fête font courir audit plan comptable, il a juré de ne plus présenter sa candidature lors des prochaines élections.

Gust Vollemaere, ON5VA

Brave et honnête homme.

Ne comprend pas grand-chose à ce qu'on lui dit et à ce qu'on lui écrit.

Et vice-versa.

La preuve vivante que l'on devrait être plus sélectif pour les candidatures administrateurs.

Etienne David, ON5IA

Brave et honnête homme. Est censé connaître DBASE en tant que responsable du service informatique de l'U.B.A.

A prouvé à plusieurs reprises que ce n'est pas le cas (vous connaissez certainement vous aussi des gars qui ont reçu trois cartes de membre certaines années!).

Aussi, il panique dès qu'il est question de changer quoi que ce soit à l'U.B.A.

C'est ce qui le rend aussi proche de ON4KE.

réunion des administrateurs pour le 16 juillet, en plein congé : du jamais vu. Six administrateurs lui signalent qu'ils ne pourront pas assister à la réunion. Parmi ces six, deux administrateurs délèguent leur pouvoir au moyen d'une procuration. L'occasion est trop belle : à quelques jours de la réunion, notre président envoie, par "express" cette fois, un nouvel ordre du jour dans lequel il est question d'une nouvelle répartition des mandats des administrateurs !!!

Et c'est ainsi que le 16 juillet, cinq administrateurs, dont deux munis d'une procuration délivrée sur base d'un autre ordre du jour, démettent quatre autres administrateurs de leurs fonctions.

Tancés vertement par plusieurs membres informés de ces agissements on ne peut plus incorrects, nos putchistes, tout penauds, se voient contraints de considérer la réunion du 16 juillet comme nulle et non avenue.

Le 28 août, la mise à pied des quatre administrateurs est acquise par 7 voix contre 4. Dans les règles cette fois, et encore : les dés étaient, comme vous vous y attendiez, pipés : le résultat du vote qui interviendrait avait déjà été énoncé à l'avance par ON5VA dans une circulaire à certains collaborateurs.

Quel avenir pour l'U.B.A. ?

C'est de votre attitude qu'il dépendra, cet avenir. Ou bien les cadres wallons de l'U.B.A. sont résignés et peu leur chaut de ne pouvoir compter que sur un seul représentant au sein du conseil d'administration, ou bien ils reprennent du poil de la bête et se décident à mettre en question le déséquilibre actuel.

Du côté flamand, il est clair que ceux qui pensent avoir pris le pouvoir au sein du conseil auront pas mal d'explications à fournir le 17 septembre prochain.

Il ne semble pas non plus acquis que leur projet de référendum-bidon tienne la route. Ils ont en effet commis l'imprudence de déclarer d'emblée que tous ceux qui ne répondront pas se déclarent automatiquement partisans d'un statu quo.

En Flandre l'idée a été lancée de faire voter les membres "avec leur portefeuille". Entendez par là que les membres flamands auraient la possibilité de payer leur cotisation soit à l'U.B.A., soit à son association affiliée (de gré ou de force), le VRB.

Des solutions ?...

Nous n'aurons pas, nous, l'audace de prescrire aux Wallons la conduite à tenir. Et nous nous en tiendrons donc là. Pourtant... eh bien si, osons une suggestion : nous avons toujours été frappés du nombre de sections "mixtes" UBA-UBRC en Wallonie. Il nous est revenu à plus d'une reprise que l'antagonisme entre ces deux associations se résumait à une rivalité entre deux vieillards qui se disputent la "paternité" des licences mobiles en Belgique. Peut-être que le moment est venu de donner suite à un souhait exprimé en janvier dernier par le représentant de la Communauté française et d'entamer un rapprochement et pourquoi pas, tant qu'on y est, de donner naissance à une association wallonne affiliée à l'U.B.A. nationale...

Et qu'en est-il du CQ-QSO ?

Peu de membres réalisent la somme de travail et le véritable esclavage que représente la confection, tous les mois, d'une telle revue.

De plus, d'année en année, le nombre de membres reste le même : l'association ne progresse plus. Alors on se met à se demander s'il ne faut pas modifier certaines données et passer par exemple à une revue unilingue, surtout quand une partie des membres flamands s'insurgent contre un Coq Wallon en couverture ou quand les Wallons se mettent à dénombrer les clochers de Flandre dans la reproduction d'un diplôme.

Mais on s'évertue autour de vous à vous persuader de ne surtout rien changer et de continuer comme si de rien n'était.

Si l'effort que demande la confection du CQ-QSO est éminemment supportable quand on ressent la sympathie de ceux que l'on se met inconsciemment à considérer comme "son public", il en va tout autrement si tout d'un coup, semaine après semaine, on vous informe de l'abondante et peu ragoûtante littérature qui circule sur votre compte (1).

Vous avez pu lire les récriminations d'un auteur non publié. Certains ne comprennent manifestement pas que c'est le rôle de la rédaction de sélectionner les articles et que le terme "sélectionner" implique irrémédiablement que l'article qui, pour diverses raisons, n'est pas susceptible de plaire au lecteur ne paraît pas, même si l'auteur croit avoir "pondu" une merveille.

Il a été question à plusieurs reprises du travail rémunéré de la rédaction, alors qu'il n'en est rien. L'auteur du texte a d'ailleurs été contraint de démentir ses affirmations dans la revue de l'association s'il ne voulait pas s'exposer à de graves ennuis.

Quoi qu'il en soit, même si l'on n'a rien à se reprocher, le crédit dont on dispose auprès des membres s'épuise sous ces attaques répétées.

Si, à ce moment, quelqu'un clame pouvoir faire mieux et moins cher, il faut rendre son tablier et lui céder effectivement la place.

Aussi, lors de la répartition des mandats (la première après les élections), le 18 juin dernier, ON4KIT a prévenu le conseil qu'elle cédaît sa charge de rédactrice/éditeur responsable après le numéro de décembre 1994 pour se consacrer à ses autres fonctions d'administrateur. Ainsi son successeur disposerait de plus de six mois pour reprendre la tâche.

Comme vous pourrez le lire par ailleurs, les auteurs du "putch" ont précipité les choses et ON500 a repris la fonction de rédacteur/éditeur responsable dès le mois de septembre.

Vous ne devrez donc pas attendre longtemps pour voir le maçon au pied du mur.

(1) Notons au passage qu'aucun des auteurs de ces textes n'a pris la peine d'en adresser une copie aux principaux intéressés.

Walter Empsten, ON4ZN

Connu dans les milieux de l'IARU pour son sérieux, ses capacités et son ardeur au travail. Travaille pour l'U.B.A. depuis plus de trente ans. S'est vu remettre une médaille par l'IARU pour services rendus au radioamateurisme. Ne veut pas que l'investissement que constituent des décennies de travail au service des radioamateurs soit réduit à néant pour satisfaire l'orgueil d'une bande d'aventuriers.

Jan Galicia, ON6JG

Connu dans les milieux de l'IARU pour ses contributions dans les groupes de travail HF et dans l'Europe entière et même au-delà pour l'organisation impeccable du contest UBA. Mène depuis des années dans CQ-QSO, une des rubriques HF les plus prisées du genre. Refuse que l'on ne saisisse pas toutes les occasions possibles de développer le radioamateurisme.

Christiane Picard, ON4KIT

Après 17 ans de travail à des titres divers, avait réussi à faire de CQ-QSO une des revues les plus réussies et assurément les plus soignées en Europe.

Elle compte continuer sur sa lancée et se tient à la disposition d'une équipe de gens censés.

Aventuriers s'abstenir.

Robert Cornu, ON6IS

Traducteur et illustrateur de CQ-QSO depuis 17 ans. Son plus grand mérite est d'avoir réussi après des années d'efforts et de diplomatie à convaincre les autorités de tutelle que les radioamateurs étaient des adultes censés, qui savaient se conduire comme des êtres civilisés.

Attend le 17 septembre prochain pour voir si c'est bien vrai.

NSKR AZIMUTHAL EQUIDISTANT MAP CENTERED ON
W. EUROPE

